



# CONFEMEN infos

DECEMBRE 2005 n°6

## Editorial



Une année bien remplie s'achève... Elle aura été particulièrement riche en événements. Une réunion importante du Bureau, à Brazzaville, en juin dernier, dont les résultats vous ont été communiqués dans notre édition précédente. Si j'y reviens c'est parce que les décisions prises à Brazzaville, dans le cadre du réaménagement institutionnel du Secrétariat technique permanent devraient changer progressivement la physionomie du

STP pour faire face aux défis qui se posent à la CONFEMEN.

Un second événement important fut le séminaire de formation de Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN que nous avons tenu en Roumanie au début septembre. Il en sera question dans le présent numéro. Ce moment privilégié de formation et d'échanges fut fort apprécié des CN, selon les résultats de l'évaluation qui a été complétée à l'issue de la rencontre.

Le Troisième événement majeur est l'atelier international du PASEC qui vient de s'achever à Ouagadougou. Cet atelier est effectivement un rendez-vous majeur dans notre programme (qui est en croissance permanente...). Il permet notamment aux équipes nationales de renforcer leurs capacités et de s'approprier davantage l'ensemble des outils d'analyse et d'évaluation qui ont fait la réputation de rigueur scientifique que le PASEC a acquis, quatorze ans après sa naissance.

Le moment est venu de prendre un peu de recul et de réaliser le chemin parcouru par le Programme. C'est pourquoi la rubrique FOCUS de cette sixième édition de votre lettre d'information vous propose un bilan de dix années d'activités du programme et des perspectives qui s'offrent à lui.

Enfin, il y a lieu de souligner l'intégration toute récente de la CONFEMEN parmi les membres institutionnels de la Francophonie, suite aux modifications apportées à la Charte de la Francophonie en novembre. Cette reconnaissance couronne les efforts constants que nous avons déployés, en particulier depuis la session ministérielle de Maurice en 2004, pour que notre organisation devienne membre à part entière de la Francophonie institutionnelle.

C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que nous terminons bientôt cette année 2005. Aussi, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et, d'ores et déjà, une année 2006 pleine de santé, de succès... et d'énergie pour atteindre ensemble les objectifs de l'Education pour Tous.

*Adiza Hima*  
Secrétaire Générale



## Sommaire

### 02 Nouvelles de la CONFEMEN

- Séminaire de formation des Correspondants Nationaux en Roumanie
- La CONFEMEN à l'Assemblée générale de l'UNESCO
- Biennale de l'AFIDES
- Départs
- Nouveaux visages

### 04 FOCUS

- Bilan de dix années d'activités du PASEC

### 07 FRANCOPHONIE

- La CONFEMEN dans la Charte de la Francophonie
- La CONFEMEN au Conseil Permanent et à la Conférence Ministérielle de la Francophonie
- Sur le Web : [www.franccparler.org](http://www.franccparler.org)

## Séminaire de formation des correspondantes et correspondants nationaux

L'atelier s'est tenu, à Sinaïa, en Roumanie du 5 au 9 septembre 2005. Réunissant 29 correspondantes et correspondants nationaux (CN) de la CONFEMEN ainsi que la Secrétaire Générale et des conseillers du Secrétariat technique permanent, cette rencontre a également enregistré la participation de plusieurs représentants d'organisations internationales : OIF, AIF, UNESCO, AFIDES...

Le dernier atelier de formation des CN avait eu lieu, à Libreville, en 1999. Ces ateliers ont pour objectif de renforcer les capacités des CN dans leur rôle de relais de la CONFEMEN dans leurs pays respectifs, de les informer sur un certain nombre de questions d'actualité et de faire le point sur les thèmes majeurs développés par la CONFEMEN. C'est ainsi que des exposés ont été présentés sur les thèmes suivants : la Francophonie, le rôle des CN dans la structure de la CONFEMEN, l'éducation de base, la formation professionnelle et technique, l'exemple du système éducatif roumain, la gestion scolaire, la CONFEMEN comme observatoire des systèmes éducatifs en Francophonie, les résultats des études du PASEC et l'importance de la communication dans la mission du CN...

Les riches échanges qui ont suivi les différents exposés ont donné lieu à de nombreuses recommandations allant toutes dans le sens d'un renforcement du rôle du CN dans sa mission.

Concernant leur statut et leur rôle au sein de la CONFEMEN, les Correspondantes et Correspondants nationaux ont souhaité que les Ministres soient sensibilisés à l'importance et à l'étendue de leurs tâches. Il importe, en effet, que le poste CN soit stable afin d'assurer la continuité de sa mission, qu'il occupe une position stratégique au sein de son ministère et qu'il bénéficie de conditions logistiques suffisantes et d'un accès aux informations stratégiques dans le domaine de l'éducation. Le CN devrait également être associé à l'ensemble des événements importants relatifs à l'éducation afin d'assurer une meilleure visibilité de la CONFEMEN lors de ces événements.

Afin d'accroître la synergie qui existe entre l'AIF et la CONFEMEN et de la renforcer sur le plan national, les CN sont invités à se rapprocher de leur homologue CN de l'AIF afin de pouvoir travailler plus étroitement ensemble. A cet égard, l'idée de la mise en place d'un portail francophone de l'éducation a été émise lors de cette réunion.

Ce portail permettrait la mise en commun des ressources didactiques existantes dans ce domaine. Enfin, il a été recommandé que les participants francophones à la Conférence générale de l'UNESCO puissent se concerter à cette occasion pour que soit prise en compte la formation professionnelle et technique dans l'Education pour Tous.

L'ensemble des participants ont exprimé leur volonté que la CONFEMEN puisse devenir, à terme, un véritable observatoire des systèmes éducatifs francophones, en insistant sur les facteurs de qualité de l'éducation. A cet égard, un premier pas dans cette direction consisterait à mettre à jour les principaux indicateurs de l'éducation dans les Etats et gouvernements membres au regard des objectifs de l'EPT définis, en 2000, à Dakar, et des objectifs du Millénaire pour le développement tels que définis par les Nations Unies.

A propos de la prochaine Conférence ministérielle, les CN ont recommandé que celle-ci s'approprie les résultats des Assises francophones de la gestion scolaire et poursuive le travail de réflexion et d'orientation sur des thèmes essentiels tels que : l'évaluation, le financement de l'éducation et la formation professionnelle et technique.

## La CONFEMEN à l'Assemblée Générale de l'UNESCO

La CONFEMEN a été représentée par L'Honorable Dharambeer Gokhool, Ministre de l'Education et des Ressources Humaines de Maurice, Président en exercice. Il était accompagné de Madame Adiza Hima, Secrétaire Générale. Ils ont pris part aux travaux de la Commission Education et à la Table Ronde des Ministres de l'éducation les 7 et 8 octobre.

Dans son allocution, le Président en exercice a mis l'accent sur la gestion du système éducatif comme facteur déterminant dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation. Quatre axes stratégiques sont essen-

tiels. Il s'agit de la bonne gouvernance, la répartition des pouvoirs et des ressources, la mobilisation des acteurs et des ressources, la professionnalisation de la gestion. Le Président a profité de l'occasion pour informer l'assemblée de la tenue des Assises Francophones de la gestion scolaire à Madagascar, en Avril 2006.

La CONFEMEN a organisé en marge de l'Assemblée générale une réunion de concertation de ses membres. Cette réunion a été l'occasion d'adopter le texte d'intervention à la table ronde et d'échanger sur des questions essentielles, notamment le suivi des déci-

sions adoptées par la réunion du Bureau de Brazzaville en juin dernier, la préparation des Assises sur la gestion scolaire et la 52<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle qui se tiendra au Niger, en juin 2006.

Par ailleurs, la Secrétaire Générale a fait une intervention qui fut enregistrée sur vidéo et projetée à plusieurs reprises sur écran géant lors de l'Assemblée Générale. Son message a porté sur l'importance d'une évaluation rigoureuse et continue des systèmes éducatifs, en vue d'améliorer l'accès à la scolarisation et la qualité de l'éducation.

# Biennale de l'AFIDES

La CONFEMEN a pris part à la Biennale de l'Association Francophone des Directeurs d'Établissements Scolaires (AFIDES) qui s'est tenue à Paris, du 24 au 26 octobre dernier, sur le thème : « la qualité de l'éducation : quel rôle pour le directeur d'établissement ? ». Les travaux se sont répartis en quatre ateliers. L'événement, qui a réuni plus de 200 directrices et directeurs d'établissement provenant des pays du Sud et du Nord ainsi que des représentants de plusieurs organisations internationales telles que l'AIF, l'UNESCO ou l'ADEA, avait pour point de mire les Assises francophones de la gestion scolaire qui se tiendront, en avril 2006, à Madagascar.

A cette occasion, Monsieur Yvan D'Amours, Conseiller à la programmation au Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, a présenté l'institution et sa position sur plusieurs sujets dont la décentralisation, la mobilisation des ressources et le rôle du directeur d'école. Il a également co-animé l'atelier de présentations des Assises de la gestion scolaire dont l'organisation est le fruit d'un partenariat entre l'AFIDES, l'AIF et la CONFEMEN.

Plusieurs participants ont exprimé leur souhait de voir la CONFEMEN sensibiliser davantage les ministres et les fonctionnaires des ministères de l'Éducation aux problèmes rencontrés par les directeurs d'école, particulièrement en Afrique, à la lumière des résultats de l'enquête sur la gestion scolaire, réalisée auprès des directeurs d'établissement au début de cette année.

Parmi les engagements pris à Dakar, en 2000, il y a celui de mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducative qui soient réactifs, participatifs et évaluables. Pour ce faire, les directeurs d'établissement ont un rôle déterminant à jouer dans l'accomplissement de cet objectif, dans un contexte de décentralisation qui permet d'assurer une plus grande efficacité des ressources et une meilleure adaptation aux problèmes spécifiques qui se posent à l'échelle locale. Cela participe à améliorer la qualité de l'éducation. Il convient de définir un nouveau profil professionnel pour les directeurs d'école et une formation spéciale devrait lui permettre de relever ces nouveaux défis, de mieux remplir ses

missions pédagogiques et de maîtriser les impératifs d'une meilleure gestion de son établissement. C'est dans cette optique qu'une réforme est prescrite. Elle aborde les trois dimensions essentielles de la mission d'un directeur : administrative, pédagogique et relationnelle.

L'atelier portant sur la gestion des ressources humaines et matérielles a été l'occasion pour certains directeurs d'exposer les réalités et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction. Le niveau insuffisant de formation des enseignants a été largement évoqué et le recours fréquent, en milieu rural, à de personnes n'ayant pas les qualifications requises pour enseigner a été constaté. Sur le plan des ressources matérielles, il a été beaucoup question du manque de manuels scolaires. A certains endroits, des directeurs d'écoles se sont unis pour organiser des rotations de manuels scolaires entre écoles situées à proximité. Par ailleurs, le manque de salles de classe amène souvent les directeurs à recourir au principe de la double vacation pour satisfaire la demande.

## Départs



**Jean Marc Bernard**, assistant technique au PASEC mis à la disposition du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN par la France depuis février 2001, a achevé son mandat au mois d'août 2005. Durant ces quatre années de travail intensif, Jean Marc a largement contribué au développement du Programme et à son élargissement au bénéfice de plusieurs nouveaux pays. Il a notamment participé à l'amélioration des outils d'analyse mis en œuvre par le PASEC dans les pays bénéficiaires. Son apport a également été très significatif pour le rayonnement du programme, le développement des partenariats et de la communication. Sénégalais de cœur, Jean Marc garde des attaches au pays de la Téranga. Il finalise actuellement une thèse de doctorat en économie sur l'efficacité des systèmes éducatifs à l'Université de Bourgogne (IREDU) et il continuera à mettre son expertise au service de l'éducation dans les pays du Sud.

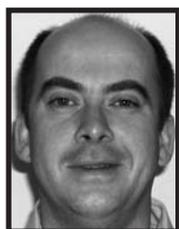
lement été très significatif pour le rayonnement du programme, le développement des partenariats et de la communication. Sénégalais de cœur, Jean Marc garde des attaches au pays de la Téranga. Il finalise actuellement une thèse de doctorat en économie sur l'efficacité des systèmes éducatifs à l'Université de Bourgogne (IREDU) et il continuera à mettre son expertise au service de l'éducation dans les pays du Sud.



**Bernard Verschueren**, coopérant de l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE), a rejoint le STP, le 15 octobre 2003, pour y exercer les fonctions de conseiller en communication. Mis à disposition par la Communauté Française de Belgique, il a fait bénéficier le Centre d'Information de Documentation (CID) du Secrétariat technique permanent de ses compétences en matière de d'information communication (axe majeur de la relance de la CONFEMEN) en

créant une nouvelle dynamique de communication au sein du STP. Il a notamment conçu et réalisé plusieurs nouveaux supports de communication (brochures de présentation, site Web, lettre d'information...) et mis en place un réseau de diffusion de l'information. Le travail accompli par Bernard a permis d'augmenter sensiblement la visibilité de l'action de la CONFEMEN dans le monde de l'éducation.

## Nouveaux visages



**Pierre Varly** est de nationalité française et est âgé de 33 ans. Il est titulaire d'une maîtrise de Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales de l'Université Paris-IX Dauphine. M. Varly a été chargé d'études à l'Institut National d'Études Démographiques (INED) puis chargé de recherche à l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure (IHESI - Ministère de l'Intérieur, France). En 2001, il a rejoint l'Institut de Statistiques de l'UNESCO, en tant qu'assistant spécialiste du programme sur le projet « Les indicateurs de l'éducation dans le monde » associant une vingtaine de pays à moyens revenus. De 2003 à 2005, il a œuvré au Bénin en tant qu'assistant technique de la Coopération Française à l'élaboration du plan décennal de développement du secteur éducatif et à la mise en place d'outils de pilotage. Depuis octobre 2005, M. Varly occupe le poste de conseiller technique PASEC, en charge de la coordination du programme.

jet « Les indicateurs de l'éducation dans le monde » associant une vingtaine de pays à moyens revenus. De 2003 à 2005, il a œuvré au Bénin en tant qu'assistant technique de la Coopération Française à l'élaboration du plan décennal de développement du secteur éducatif et à la mise en place d'outils de pilotage. Depuis octobre 2005, M. Varly occupe le poste de conseiller technique PASEC, en charge de la coordination du programme.



**Nicolas Roussy** est de nationalité canadienne. Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en science politique, Monsieur Roussy a œuvré principalement dans l'univers des médias. Il a été successivement journaliste au Canada et en Europe, conseiller en communication pour HECI en Afrique de l'Ouest et attaché politique pour le Bloc Québécois, un parti politique canadien. Son expérience dans l'environnement médiatique et ses connaissances en politique font de ce nouveau visage un ajout intéressant pour le PASEC / CONFEMEN.

visage un ajout intéressant pour le PASEC / CONFEMEN.

## Focus PASEC

# PASEC : Bilan de dix ans de recherche

A l'occasion de la présentation des résultats de ses recherches lors de la réunion du Bureau de la CONFEMEN, qui s'est récemment tenue à Brazzaville, l'équipe du PASEC a innové en présentant, pour la première fois, une synthèse de plus de dix années d'activités dans les domaines de la recherche en éducation et de l'évaluation des systèmes éducatifs.

Après 15 ans d'existence, le PASEC a conduit plus de 20 évaluations dans 15 pays africains. Les travaux du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN jouissent désormais d'une reconnaissance importante sur le plan international.

Le programme profite actuellement de l'expertise de 9 équipes nationales. Ces équipes ont été progressivement mises en place lors des études initiées à la demande des gouvernements. Elles sont composées de cadres du Ministère de l'Éducation des pays concernés.

Au cours de ses 10 ans de recherche, le PASEC a procédé à plusieurs types d'évaluation : les évaluations diagnostiques qui mesurent l'acquisition des élèves au cours d'une année scolaire et identifient les facteurs qui influent sur les apprentissages, les évaluations thématiques qui s'effectuent sur le même principe mais qui s'intéressent à un point précis de la politique éducative, et enfin, le suivi de cohortes qui consiste à suivre l'évolution d'un même groupe d'élèves pendant cinq années consécutives.

### 1990 : Les germes du PASEC

D'abord une idée de deux chercheurs de l'IREDU, Alain Mingat et Jean-Pierre Jarousse<sup>1</sup>, le PASEC a été impulsé par la première Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, qui a eu lieu en mars 1990 à Jomtien, en Thaïlande, et a été créé à l'issue de la 42<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN à Bamako (Mali) de juillet de la même année.

Les ministres francophones ont alors amorcé une réflexion visant à ce que le caractère indissociable des dimensions quantitatives et qualitatives de l'éducation soit reconnu dans les efforts pour la scolarisation universelle.

Comme l'indique le rapport général de la session concernant les échanges de vue sur les conclusions de la Conférence mondiale sur l'EPT : « Après un échange très fructueux, les Ministres, d'un commun accord, ont convenu de la nécessité de préserver dans tous les pays concernés un enseignement de qualité et confié [à un] comité ad hoc le soin d'approfondir la réflexion sur cette question. » Les bases du PASEC étaient jetées.

### 1991 : La naissance du PASEC

Le PASEC a vu le jour lors de la 43<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN à Djibouti (Djibouti), tenue les 12 et 13 mars 1991. La CONFEMEN fêtait alors son 30<sup>e</sup> anniversaire. Préparé et approuvé par deux comités ad hoc, puis examiné par un comité d'experts qui en a avalisé la démarche scientifique, le programme a été créé par les ministres dans le but premier de « mettre en relation les aspects quantitatifs et qualitatifs des systèmes étudiés et de dégager, dans le cadre des solidarités francophones, les choix possibles des stratégies éducatives les plus efficaces<sup>2</sup> ».

Les ministres avaient ainsi l'intention de se doter d'un programme qui puisse mettre à disposition des pays les éléments techniques nécessaires aux décisions politiques et des outils de développement éducatif qui seraient utilisables sur le terrain scolaire. Ces caractéristiques devaient par ailleurs permettre au programme d'alimenter concrètement le débat sur le développement des systèmes éducatifs dans la Francophonie.

Il a été entendu que les deux premières phases du PASEC, d'une durée totale de quatre ans, concerneraient six pays. Ces pays présenteraient leur candidature sur une base volontaire et s'engageraient à mettre sur pied une

équipe nationale qui serait maintenue une fois l'évaluation complétée. Les ministres ont également convenu de la mise en place d'un comité scientifique composé de cinq personnes reconnues pour leur compétence et leur expérience, et de l'apport de ressources humaines supplémentaires au STP pour piloter le programme. Enfin, ils ont accepté la condition d'un nécessaire accord sur la diffusion et la publication par le STP des résultats obtenus lors des évaluations.

### 1991-1995 : cadre institutionnel et premières évaluations

Trois réunions du comité scientifique qui se sont déroulées à cette période (Saly Portudal en 1991, Dakar et Paris en 1992) ont permis de fixer un cadre institutionnel au PASEC, d'élaborer un projet de convention entre le STP et les États, et de choisir les six pays bénéficiaires. En plus de rédiger un Règlement du comité scientifique du PASEC, celui-ci a été très actif pour permettre le début des opérations en établissant un cahier des charges techniques et en élaborant un projet de contrat entre la CONFEMEN et les partenaires scientifiques chargés de réaliser les évaluations.

C'est au cours de l'année scolaire 1993-1994 qu'ont débuté les premières opérations de terrain. La première phase du PASEC visait trois pays : le Congo, le Djibouti et le Mali. Dès l'année suivante a été amorcée la deuxième phase qui couvrait le Sénégal et la République Centrafricaine. Ces cinq évaluations ont été menées par des organismes de recherche originaires des pays du Nord (comme l'Université de Mons, l'Université de Montréal, l'Université Laval, le Centre international d'études pédagogiques), en collaboration avec des partenaires nationaux.

<sup>1</sup> La méthodologie utilisée par le PASEC a été développée dans le cadre d'une étude portant sur l'école primaire au Togo et dont la collecte des données a été effectuée en 1986-1987. Le rapport, publié en 1992 par l'IREDU, s'intitule *L'École primaire en Afrique : Fonctionnement, qualité, produits, le cas du Togo*. L'idée de fonder un programme sur la base de cette méthodologie s'est présentée peu après.

<sup>2</sup> Rapport du Comité des Experts sur le projet d'analyse des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN, *Compte rendu des travaux de la 43<sup>e</sup> session ministérielle*, p. 97.

En 1994, lors de 46<sup>e</sup> session ministérielle de Yaoundé (Cameroun), il a été suggéré que le STP prenne en charge le conseil scientifique et l'appui opérationnel aux équipes nationales. Cette formule permettait notamment de résoudre quelques difficultés d'ordre scientifique et financière et d'entamer une troisième phase pour le PASEC avec trois nouveaux pays : le Burkina Faso, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

### 1996-2000 : Le PASEC se consolide

Les résultats préliminaires issus du PASEC ont été présentés pour la première fois aux ministres de la CONFEMEN en 1996, à la 47<sup>ème</sup> session ministérielle de Liège (Belgique). Ces résultats ont incité les ministres à reconduire le programme pour une quatrième et cinquième phases.



Par ailleurs, pendant les années 1996 à 2000, le PASEC connaît une évolution des sujets de recherche et une diversification des types d'évaluations pratiquées. En 1996, le programme proposé aux ministres pour la phase IV du PASEC prévoyait en effet, aux côtés des évaluations diagnostiques standard (à Madagascar), les premiers suivis de cohortes (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et au Sénégal). La phase V innovait encore avec la réalisation d'études thématiques en plus de la poursuite de deux suivis de cohortes.

Outre les sept rapports d'études publiés par le STP au cours de cette période, des activités complémentaires ont été entreprises sur le plan scientifique et communicatif. Or, en 1999, il y eut la parution d'un rapport de synthèse des résultats des neuf premières évaluations PASEC et la création d'un cédérom contenant les résultats et les instruments des cinq évaluations réalisés sous la supervision immédiate du STP<sup>3</sup>. Et afin de renforcer la capacité des équipes nationales, un séminaire de formation tenu à Abidjan en 1996 a institué une tradition d'ateliers annuels qui a été maintenue jusqu'à aujourd'hui.

### 2001-2005 : Un programme en pleine expansion

Avec la tenue, en avril 2000, du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, la communauté éducative internationale allait débiter le 21<sup>e</sup> siècle par une nouvelle prise de conscience : les progrès effectués depuis Jomtien ont été insuffisants. Dès lors, les

études du PASEC devenaient une référence scientifique importante et permettaient un suivi exhaustif de la qualité de l'éducation.

Par conséquent, le programme, entre 2001 et 2005, a été caractérisée par une amplification des activités de recherche et des productions scientifiques : trois évaluations thématiques en 2000 et 2001 (Togo, Mali et le Niger); une étude des pratiques et conséquences du redoublement dans l'enseignement primaire au Sénégal et en Côte d'Ivoire; cinq évaluations diagnostiques dans le cadre de la phase VII (Mauritanie, Tchad, Bénin, Cameroun et Madagascar) et depuis 2004, cinq autres études composent la phase VIII du PASEC (Gabon, Ile Maurice, Burkina Faso, Congo Brazzaville et le Sénégal).

En 2004, le PASEC a été sollicité par la Banque mondiale pour effectuer une vaste analyse portant sur l'influence du statut enseignant sur la qualité de l'enseignement primaire dans neuf pays. Dans le même esprit, une publication sur le redoublement dans l'enseignement primaire en Afrique francophone, basée sur les données des trois suivis de cohortes, a été produite. Une opération de vulgarisation scientifique a également donné lieu à la production de plusieurs outils, notamment des brochures synthétisant et vulgarisant les résultats des études et le PASEC a également accru sa participation scientifique à des rencontres internationales. D'autre part, des évolutions sur le plan technique ont été apportées au programme.

Une telle expansion des activités n'aurait pu

être possible sans le développement de nombreux partenariats d'ordre technique et financier. Au nombre des institutions qui ont collaboré avec le PASEC depuis 2001, on compte l'AIF, la Banque mondiale, le Ministère de l'Education Nationale français, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, le Pôle de Dakar, l'ADEA, l'UNICEF, l'IREDU, l'Université Cornell (Etats-Unis) et le Laboratoire d'économie appliqué de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA, France).

Cette expansion s'est répercutée sur la composition de l'équipe PASEC. De deux conseillers techniques à ses débuts, le PASEC compte maintenant un poste permanent de conseiller, un poste de volontaire international (France), deux postes temporaires (24 et 20 mois) pour des experts issus des équipes nationales, un statisticien et un conseiller en communication contractuels. Enfin, le comité scientifique est passé de cinq à six membres et le PASEC a commencé à accueillir des stagiaires.

En somme, le PASEC, au gré de ses 10 années d'études, est devenu un incontournable en matière de recherche sur la qualité de l'éducation. Ses analyses ont confirmé d'ailleurs qu'il n'existe pas de facteur unique qui permettrait de garantir la qualité de l'éducation et ont démontré le rôle central de la gestion dans l'atteinte des objectifs de qualité éducative. Ainsi, le développement d'une approche de la gestion axée sur les résultats apparaît comme un facteur majeur d'amélioration des performances des systèmes éducatifs africains francophones.

<sup>3</sup> Le rapport est paru sous le titre suivant : Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : les résultats du programme PASEC sur neuf pays d'Afrique et de l'océan Indien. Quant au cédérom, il s'intitule *Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : Afrique et océan Indien*.

## Bilan des activités 1995-2005

ETUDES & RECHERCHES	
Evaluations diagnostiques	11 rapports, 1 synthèse pour 9 pays
Evaluations thématiques	5 rapports
Suivi de cohortes	1 rapport, 1 étude en cours
Autres publications	Redoublement, Profil des enseignants
Diffusion des données et résultats	Création d'un site WEB et d'un CD ROM
FORMATION	
Formations in situ des équipes nationales	Près de 100 missions de formation
Formations en ateliers	9 ateliers internationaux
Supports méthodologiques et didactiques	Guides pratiques et notes méthodologiques
DIVERS	
Conception de tests	Français et Maths (niveaux 1 à 6)
Appuis conseil	3 pays (Madagascar, Mauritanie, Guinée-Bissau)
Développement de partenariats	Techniques et financiers

## Stratégie pour une meilleure communication des résultats du PASEC

Malgré le succès des activités du PASEC, les données obtenues demeurent sous exploitées par la plupart des systèmes éducatifs. Ce dernier constat amène le STP à repenser sa stratégie de communication et à proposer une série d'activités nouvelles.

Une proposition de plan de communication visant à favoriser l'utilisation des résultats du PASEC par les pays membres de la CONFEMEN a été présentée. Cet exposé a d'abord fait état des nombreuses activités de diffusion et de vulgarisation des résultats des études PASEC qui ont été entreprises par le STP depuis 2003. Les résultats obtenus à la suite de ces activités sont encourageants. Toutefois, ceux-ci ne semblent pas se répercuter aussi fortement qu'on l'aurait voulu sur l'attitude des intervenants les plus directement concernés par les évaluations PASEC, par exemple les décideurs politiques et administratifs oeuvrant à tous les échelons des appareils éducatifs. C'est

pourquoi de nouveaux mécanismes de communication ont été proposés en vue de renforcer les interactions entre les décideurs éducatifs, les équipes nationales PASEC, les membres du STP et plusieurs groupes de la communauté éducative.

Les CN ont réagi très positivement aux propositions du STP. Ils ont rappelé l'importance de développer la culture de l'évaluation. Ils ont demandé qu'on introduise le concept d'indicateurs de qualité. Ils ont insisté sur la nécessité de se rapprocher des écoles, de parta-

ger les résultats avec les équipes des ministères de l'éducation, les chercheurs et les décideurs dans les pays et de demander aux ministres d'en faire la promotion.

Ils ont invité l'OIF et l'AIF à diffuser les résultats dans les autres pays et gouvernements de la Francophonie et auprès des autres organisations internationales. Enfin, ils ont suggéré que la CONFEMEN exploite davantage les possibilités offertes par son site WEB pour la diffusion de l'information.



# Francophonie

## La CONFEMEN dans la nouvelle Charte de la Francophonie

**E**n octobre 2004, lors de la 51<sup>ème</sup> Conférence ministérielle de Maurice, la CONFEMEN a recommandé au Secrétaire Général de la Francophonie l'intégration de la CONFEMEN dans la Charte de la Francophonie. Le travail de suivi de cette recommandation effectué par le Président en exercice, la Secrétaire Générale et les Etats et gouvernements membres a porté ses fruits. En effet, le titre II de la Charte portant sur l'organisation institutionnelle reconnaît désormais les deux conférences ministérielles permanentes (CONFEMEN et CONFESJES) comme institutions à part entière de la Francophonie.

## Participation de la CONFEMEN à la 58<sup>e</sup> session du CPF et à la 21<sup>e</sup> session de la CMF

Le Président en exercice de la CONFEMEN, l'honorable Dharambeer Gokhool, Ministre de l'Education et des Ressources Humaines de Maurice a participé, en compagnie de la Secrétaire Générale, aux rencontres du CPF et de la CMF qui se sont déroulées à Antananarivo, Madagascar du 21 au 23 novembre 2005.

L'événement a débuté par la 37<sup>e</sup> session du Conseil d'Administration de l'Agence Internationale de la Francophonie et la 58<sup>e</sup> session du Conseil Permanent de la Francophonie. Le CPF avait pour mission d'élaborer un ordre du jour qui serait par la suite présenté aux ministres lors de la Conférence ministérielle. Au menu figuraient notamment les modifications à apporter à la Charte de la Francophonie ainsi que l'adoption du Programme Quadriennal d'activités de la Francophonie.

### Adoption d'une nouvelle Charte reconnaissant la CONFEMEN parmi les membres institutionnels de la Francophonie

L'ouverture officielle de la 21<sup>e</sup> Conférence Ministérielle s'est effectuée le 22 novembre, sous la présidence de Monsieur Youssouf Ouédraogo, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso a eu lieu le 22 novembre, en présence des 350 ministres et autres représentants des Etats et gouvernements et d'invités provenant des diverses organisations internationales partenaires.

Conformément au mandat confié à Abdou Diouf par le Sommet de Ouagadougou en 2004, les ministres ont adopté à l'unanimité une nouvelle charte de la Francophonie portant le nom de la ville d'Antananarivo et qui met en place une

organisation intergouvernementale renforcée, dirigée par le Secrétaire Général. L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) est dissoute, donnant ainsi suite à la volonté des Etats et gouvernements membres de procéder à une simplification et une rationalisation des structures et des modes de fonctionnement des institutions de la Francophonie. Le texte confie au Secrétaire Général l'ensemble des pouvoirs pour gérer l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ainsi, M. Abdou Diouf nommera un administrateur qui, par délégation de pouvoirs du Secrétaire Général, assurera la mise en œuvre de la coopération internationale ainsi que la gestion.

Le Secrétaire Général animera la coopération de l'ensemble du mouvement francophone en présidant un conseil de coopération chargé d'assurer la cohésion de l'action entre l'OIF et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Les participants à cette CMF ont aussi adopté une résolution demandant aux membres de ratifier, d'ici la tenue du prochain Sommet de la Francophonie à Bucarest en Roumanie en 2006, la Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle adoptée le mois dernier à Paris.

Enfin, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération régionale du Burkina Faso, Youssouf Ouédraogo a transmis la présidence de la Conférence ministérielle à Christian Preda, secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie de Roumanie qui accueillera la XI<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie en septembre 2006.

### Intervention du Président en exercice de la CONFEMEN

Le Président en exercice a livré son message lors des travaux du CPF. Il a d'abord exposé brièvement le Plan de relance de la CONFEMEN et expliqué que, pour assurer au mieux les missions que lui ont assigné les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, la CONFEMEN a procédé à un réajustement des stratégies opérationnelles de sa relance, tant sur le plan budgétaire que sur le plan de la réalisation des activités. Il a fait part de la restructuration du STP en trois pôles qui correspondent aux trois axes du plan de relance : Information et Communication ; Evaluation et Politiques éducatives. Les actions menées après l'adoption du Plan de relance mettent l'accent sur le rôle que la CONFEMEN doit jouer afin de promouvoir le point de vue francophone dans les instances internationales en charge du suivi du Forum de Dakar.

Le Président en exercice a par la suite tracé un bilan des activités de la CONFEMEN au cours de la dernière année en faisant ressortir leurs contributions à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique Décennal de la Francophonie adopté à Ouagadougou. Par exemple, en ce qui a trait à l'objectif de contribuer à l'effort international pour permettre aux Etats et gouvernements d'assurer l'accès à un cycle complet d'études primaires et, plus précisément de participer aux diagnostics sur l'état et les besoins des systèmes éducatifs, la CONFEMEN a poursuivi son travail d'évaluation dans le cadre de son programme (PASEC) en collaboration avec les pays bénéficiaires.

Le Président s'est dit réjoui par le choix du thème du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement qui portera sur l'éducation. Il a affirmé que la CONFEMEN entendait jouer pleinement son rôle au regard des réflexions et des actions à mener pour favoriser l'atteinte des objectifs du Millénaire et ceux du Forum de Dakar pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation.

En terminant, le Président a tenu à exprimer sa satisfaction de retrouver a

CONFEMEN identifiée parmi les instances institutionnelles inscrites dans le projet de modifications à la Charte de la Francophonie soumis à la CMF. Il s'agit, selon lui, d'une reconnaissance claire de la contribution soutenue de la CONFEMEN aux visées et aux avancées de la Francophonie. Le Président a exprimé, au nom de l'ensemble des ministres membres de la CONFEMEN, sa profonde reconnaissance aux Etats et gouvernements membres qui, par la voix de leurs représentants au sein du

CPF et de la CMF, ont fait en sorte que la CONFEMEN trouve sa place dans le texte constitutif de la Francophonie. Il a remercié le Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie pour son soutien et son engagement constants en faveur de l'éducation, ainsi que l'Administrateur Général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour avoir manifesté, d'une façon soutenue et concrète, sa volonté de travailler en synergie avec la CONFEMEN.

## Sur le Web : [www.franc-parler.org](http://www.franc-parler.org)

Le portail Franc-parler.org s'adresse à la communauté mondiale des professeurs de français. Il permet de se tenir au courant de l'actualité de la profession, d'accéder à des ressources pédagogiques régulièrement actualisées, d'obtenir des informations pratiques et de communiquer avec d'autres enseignants. Ce site de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), réalisé par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), est animé par deux rédactrices, une documentaliste et un webmestre.

### ACTUALITES : INFORMATION

Les brèves annoncent les colloques et congrès pouvant intéresser les enseignants, les concours francophones pour leurs élèves, elles présentent également des informations sur de nouveaux sites utiles. Un réseau de correspondants locaux offre des informations de terrain, sur l'actualité de la langue française et de l'enseignement du français. Les interviews donnent la parole aux étudiants, enseignants et professionnels du domaine éducatif, notamment en français langue étrangère. Enfin, des actualités éditoriales sont proposées chaque mois par le Centre de ressources documentaires du CIEP.

### RESSOURCES : FORMATION

Les professeurs trouveront dans cette rubrique des ressources pédagogiques et pratiques.

Un dossier mensuel propose, sur un thème donné, un parcours pédagogique, des fiches pratiques, une interview... Déjà parus : Pratique du multimédia - Les élèves ouvrent la presse - Le français sur objectif spécifique - La poésie - La chanson francophone - Enseigner le français avec le théâtre - L'interculturel en classe de français - Itinéraires francophones - La formation à distance pour l'enseignement du français - Animer un atelier d'écriture en classe de français- ...

Les parcours pédagogiques fournissent des ressources en ligne pour mener des activités autour de la langue française ou de la culture francophone et pour travailler des français spécifiques ou expérimenter des pratiques pédagogiques originales (simulations globales, théâtre, etc.).

Un annuaire de liens, très simple d'utilisation, référence les sites portails pouvant intéresser les professeurs dans le cadre de leur enseignement ou de leur formation. Il est organisé en trois grandes rubriques : Formation, Pratiques de classe et Outils de référence.

Des fiches pratiques proposent des activités à mettre en place en cours :

monter une pièce de théâtre, travailler avec la presse ou les guides de voyage dans une perspective interculturelle...

### COMMUNAUTE : ECHANGE AVEC LES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Un espace Forum/Discussion, libre d'accès, permet de faciliter les échanges d'informations professionnelles, d'idées et d'expériences au sein de la communauté mondiale des professeurs de français. Ceux-ci peuvent y poster une annonce, répondre à un collègue ou suggérer à l'équipe de Franc-parler une nouvelle rubrique. Une compilation des réponses aux questions fréquemment abordées dans le forum, qu'elles concernent la grammaire, la civilisation, les formations ou encore les trucs et astuces qui simplifient le travail de l'enseignant est disponible dans la Foire aux questions. Pour tisser des liens, trouver des correspondants pour les enseignants et les élèves, le site propose également une rubrique Petites annonces, ouverte en partenariat avec la FIPF. Enfin, Franc-parler diffuse chaque mois une lettre d'information pour tenir ses abonnés au courant des nouveautés du site.

**Courriel : [contacts@francparler.org](mailto:contacts@francparler.org)**

Tél : 01.45.26.44.81

### CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et aux partenariats dans le secteur de l'éducation, ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Directrice de publication : Adiza Hima  
Rédacteur en chef : Bernard Verschueren  
Rédaction : Bernard Verschueren  
Yvan D'Amours

Conception graphique et impression :



Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN  
Immeuble Kébé Extension 3ème étage  
BP 3220 - Dakar - Sénégal  
Tél. : (221) 821 60 22  
Fax : (221) 821 32 26  
E-mail : [confemen@sentoo.sn](mailto:confemen@sentoo.sn)